

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR D'HEBERGEMENT  
à remplir par l'hébergeant(e)**

Madame  Monsieur

NOM  PRENOM

NOM D'USAGE

Né(e) le  /  /  Lieu de naissance

Adresse

CP  /  /  Ville

Propriétaire

Depuis le  /  /

Locataire

Certifie sur l'honneur que j'héberge à mon domicile depuis le  /  /

**MADAME**

NOM

PRENOM

NOM D'USAGE

Né(e) le  /  /

Lieu de naissance

**MONSIEUR**

NOM

PRENOM

NOM D'USAGE

Né(e) le  /  /

Lieu de naissance

Fait à NANTERRE

Date  /  /

Signature de l'hébergeant(e)

Pièces justificatives de l'hébergeant(e) à joindre à ce document : COPIE

- Carte nationale d'identité recto verso ou passeport
- justificatif de domicile\* : au choix : avis d'imposition ou de non imposition ; facture (pas d'attestation) gaz, électricité ou eau - Taxe d'habitation ou taxe foncière - quittance de loyer d'un bailleur social

**\*LES FACTURES D'UN OPERATEUR DE TELEPHONIE MOBILE NE SERONT PAS ACCEPTEES**

**Code pénal - Article 441-7 : Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :**

- 1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts
  - 2° de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère
  - 3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié
- Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice